

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 576

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entente des droites: les penseurs et les autres

«(...) Les radicaux vaudois, après une brève période révolutionnaire au milieu du 19^e siècle, ont conservé, en guise de doctrine, l'idéal démocratique, mais ils ont surtout assis leur pouvoir et gouverné. L'apport idéologique des loges, l'apport alimentaire des cafetiers, l'apport de conviction du corps enseignant primaire marchant vers les Lumières se sont combinés pour maintenir la domination tranquille et massive, durant près d'un siècle, d'un régime et d'un parti qui puisait dans sa puissance même sa raison d'exister.

» Dans sa puissance et dans son succès, car c'est l'honneur des radicaux d'avoir mené le canton au long de nombreuses étapes de sa modernisation. Nous leur devons une bonne école, une forte armature administrative, un réseau routier qui fut enviable jusque dans les années 1950, et d'autres réussites. Un slogan de nos voisins dit que la France n'a pas d'énergie mais des idées; on pourrait dire l'inverse des radicaux vaudois de la grande époque: peu d'idées, mais de l'énergie.

» Les radicaux ont eu le sens de l'Etat, mais avec excès. C'est probablement l'aspect le plus fâcheux de leur longue domination, et dont la conséquence est d'avoir quelque peu paralysé des forces vives du pays. Ils n'ont pas été «étatistes» par amour des lois, mais par goût immodéré de l'officialité. Pour beaucoup d'entre eux, la vie sociale entière gravitait autour de la fonction publique, de la magistrature, du Château (...)

» Pendant un siècle, quel qu'en soit le bilan, les radicaux ont pu se passer de doctrine; il leur suffisait de régner. Ayant perdu la majorité absolue, ils ressentent aujourd'hui le besoin de donner une image plus affirmée de leur parti qui, sans cela, courrait le risque de s'enfoncer dans le marécage

d'un centre indéfini, entre deux concurrents plus déterminés; le risque, finalement, de n'avoir qu'une caractéristique négative: celle de n'être ni libéral, ni socialiste (...)

De qui, cette volée de bois vert administrée au très considérable et très considéré parti radical vaudois, partenaire majoritaire de l'entente des droites qui fait la loi dans le canton depuis des années? D'un mauvais esprit gauchiste et iconoclaste? Vous n'y êtes pas du tout; et nous n'allons pas vous faire languir. Ces lignes sont extraites d'un texte intitulé «Les radicaux à la recherche d'eux-mêmes», paru dans «La Nation» datée du 12 janvier 1981 (l'organe de la Ligue vaudoise entrain ainsi en fanfare dans sa 51^e année) et signé de J.-F. Cavin, secrétaire des Groupements patronaux vaudois et par ailleurs rédacteur responsable de ce bimensuel, au ton ultra-conservateur bien connu.

Qu'est-ce à dire? Suffirait-il d'une malheureuse candidature libérale au Conseil d'Etat pour que l'entente se craquelle, pour que cette voix unique radicalo-libérale tant vantée (pour l'élection au Conseil des Etats, par exemple) se révèle n'être qu'un duo de circonstance, mal accordé pour ne pas dire dissonnant? Le corps électoral aura pris date, pour la prochaine «liste commune».

PS. Les milieux politiques traditionnels et traditionalistes qui se plaisent à répéter, dans la perspective de renouvellement partiel du Conseil d'Etat vaudois, que le canton n'est pas «mûr» pour l'accession des femmes à des postes de responsabilité politique importants devraient se pencher sur les résultats du premier round de l'élection municipale qui vient de se jouer à Morges. Dans cette ville qui n'est pas précisément réputée pour son progressisme, la candidate socialiste à l'exécutif communal, soutenue par l'électorat féminin, est parvenue à menacer les positions du candidat bourgeois unique, alors que le parti de gauche ne mobilise généralement qu'un quart des votants.

RADICALISME VAUDOIS

Réforme de l'école: l'enterrement

Dans le canton de Vaud, les choses vont lentement. C'est ainsi qu'il a fallu vingt ans d'études et trois chefs — tous radicaux — du Département de l'instruction publique pour que le Conseil d'Etat présente enfin au Grand Conseil un modeste projet de réforme de l'école.

Au début de 1960, l'exécutif désignait une commission extraparlamentaire de 40 membres chargée d'étudier la structure d'ensemble de l'école vaudoise. L'ambiance était alors au changement. Les Groupements patronaux, comme toujours, donnaient le ton; le groupe de réflexion présidé par l'un de leurs secrétaires aboutissait à la conclusion que «les changements partiels récemment apportés à l'école vaudoise (en 1956, Ndlr) ou actuellement prévus constituent des adaptations, souvent heureuses. *Mais la réforme reste à faire*».

Rien d'étonnant, dans ce contexte, que le Conseil d'Etat ait remercié la commission des 40 de son rapport en le jugeant comme partiel et trop timoré (il proposait notamment la création d'un cycle d'observation de deux ans faisant suite à quatre années primaires).

Trois ans plus tard, on passait à l'étape suivante: était créé officiellement le Conseil de la Réforme et de la Planification Scolaire (CREPS), qui précisait les objectifs généraux de l'enseignement («faire acquérir des connaissances, développer une personnalité autonome, éveiller le sens de la solidarité»), proposait une nouvelle structure (en fait, deux projets, dont le deuxième était «inspiré des réformes allemande et suédoise»), insistait sur la nécessité de réformer relation pédagogique et méthodes «qui, pour une large part, influent sur le rendement d'un système scolaire».